

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique

Arrêté du 20 juillet 2026 portant nomination au conseil d'administration de la Fondation Pierre Fourier-Alix Le Clerc – FPFALC

NOR : ECOU2620245A

**Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle,
énergétique et numérique,**

Vu la loi n°87-571 du 23 juillet 1987 modifiée sur le développement du mécénat, notamment son article 18 ;

Vu le décret n° 2007-807 relatif aux associations, fondations, congrégations et établissements publics du culte et portant application de l'article 910 du code civil, notamment son article 9 ;

Vu le décret du 26 juin 2007 qui a reconnu la fondation dite « Fondation Pierre Fourier-Alix Le Clerc », dont le siège est à Paris, comme établissement d'utilité publique ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2013 modifié créant la mission « Fondations d'utilité publique » au sein du Contrôle général économique et financier ;

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Alain GRAS, contrôleur général économique et financier, est désigné comme suppléant de Madame Anne BRANLY pour représenter le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique au sein du conseil d'administration de la Fondation Pierre Fourier Alix Le Clerc, en remplacement de Monsieur Christian de BOISDEFFRE, administrateur général des finances publiques, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'économie et des finances.

Fait le 20 juillet 2026.

Pour le ministre et par délégation :

La cheffe du Contrôle général économique et financier,

V. NATIVELLE